



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

**LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : POUR
UNE COOPERATION INTERNATIONALE FONDEE SUR
LA RECIPROCITE, LA TRANSPARENCE, LA DIGNITE ET
LE DEVELOPPEMENT ENDOGENE**

OCTOBRE 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES ABREVIATIONS.....	2
INTRODUCTION	3
I. RAPPEL SUR LA VISION DU DÉVELOPPEMENT À SUIVRE	4
1.1 La République Démocratique du Congo : un pays aux structures économiques primaires et extraverties.....	4
1.2 Conséquences de cette extraversion pour le pays et pour son peuple	4
1.3 Nécessité d'une construction économique endogène, autocentrée et autodéterminée	5
1.4 Priorité à la coopération Sud-Sud.....	5
2. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : PRINCIPES ET PRATIQUES	6
2.1 Les principes à retenir pour une coopération équitable.....	6
2.2 Les ONG internationales : pour une coopération transparente et équilibrée	7
2.3 Refonte de la coopération matérielle, financière et humaine	8
CONCLUSION	10

LISTE DES ABREVIATIONS

- ✓ **ACD** : Aide au Coopération et Développement
- ✓ **BAII** : Banque Africaine d'Investissement et de Développement
(exemple de banque de développement régionale)
- ✓ **CED** : Commission Économique pour le Développement
- ✓ **FMI** : Fonds Monétaire International
- ✓ **G7 / G20** : Groupes des principaux pays industrialisés / économies émergentes
- ✓ **IDH** : Indice de Développement Humain
- ✓ **OMC** : Organisation Mondiale du Commerce
- ✓ **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- ✓ **OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- ✓ **PAI** : Partenariat pour l'Aide et l'Investissement
- ✓ **RDC** : République Démocratique du Congo
- ✓ **Sud-Sud** : Coopération entre pays du Sud, en opposition à la coopération Nord-Sud
- ✓ **UE** : Union Européenne
- ✓ **USD** : United States Dollar / Dollar américain

INTRODUCTION

L'année 2025 marque un tournant décisif dans l'histoire des relations internationales de la République Démocratique du Congo (RDC). Après plus d'un siècle de domination économique, politique et technologique, notre pays continue de subir les effets destructeurs d'un système mondial fondé sur la dépendance, la spoliation et le néo-colonialisme. L'échec des récents accords de Washington et de Doha, censés ramener la paix et stimuler la coopération régionale, a révélé avec acuité l'illusion d'une aide internationale désintéressée. Ces négociations, menées dans un déséquilibre flagrant de souveraineté, ont montré que l'ordre mondial actuel continue de privilégier les intérêts étrangers au détriment des aspirations du peuple congolais.

La RDC, riche de son sol, de son sous-sol et de sa jeunesse, reste enfermée dans une économie extravertie, fortement dépendante des exportations de matières premières et du capital étranger. Les promesses répétées de coopération équitable et de partenariats dits « gagnant-gagnant » se sont révélées, dans de nombreux cas, être des instruments d'asservissement, consolidant le contrôle externe sur nos ressources stratégiques, fragilisant notre gouvernance économique et limitant notre autonomie nationale. La chute des prix des minerais ou la dépendance à l'égard des financements internationaux illustrent concrètement cette vulnérabilité structurelle.

Cette situation a des conséquences sociales et économiques profondes : la persistance d'inégalités marquées, le chômage endémique, la marginalisation des secteurs productifs locaux et l'exode rural massif. Le modèle économique actuel, hérité de la colonisation et renforcé par des élites complices et des institutions internationales souvent partiales, bloque l'émergence d'une véritable souveraineté économique et compromet l'avenir de millions de Congolais.

Il devient donc impératif de redéfinir le rapport de la RDC au monde, en construisant une coopération internationale fondée sur la réciprocité, la transparence, la dignité et l'autodétermination. Il ne s'agit plus d'accepter des aides conditionnées ou des partenariats asymétriques, mais de poser les bases d'un développement endogène, autonome et durable, où la richesse du pays bénéficie d'abord à ses citoyens. Cette rupture avec la dépendance structurelle et l'ingérence étrangère constitue une étape essentielle pour transformer le Congo en un acteur souverain de son destin économique, social et politique.

En outre, cette nouvelle approche doit s'accompagner d'une stratégie de valorisation des ressources locales, de renforcement des capacités nationales et d'une intégration intelligente dans les dynamiques Sud-Sud, favorisant la solidarité, la complémentarité et l'émancipation mutuelle des nations en développement. Ainsi, la RDC pourra progressivement mettre fin aux mécanismes de chantage et de contrôle néo-colonial, tout en inscrivant sa diplomatie et son développement dans une vision véritablement nationale et africaine.

I. RAPPEL SUR LA VISION DU DÉVELOPPEMENT À SUIVRE

1.1 La République Démocratique du Congo : un pays aux structures économiques primaires et extraverties

Plus de six décennies après l'indépendance, la République Démocratique du Congo demeure prisonnière d'un modèle économique extraverti, hérité de la colonisation et consolidé par des accords bilatéraux inégaux. L'échec retentissant des négociations internationales de Washington et de Doha en 2025 illustre la faillite d'un système de dépendance entretenu par des puissances étrangères et des élites locales complices.

Les produits miniers restent :

- ✓ La base de l'économie nationale ;
- ✓ La principale source de financement de l'État ;
- ✓ Le garant du service de la dette extérieure ;
- ✓ Le levier central des recettes publiques.

Ce modèle rend notre économie vulnérable : la chute des cours des matières premières suffit à paralyser la machine économique. Ainsi, plus de 150 ans après 1885, la RDC reste piégée entre colonialisme, néo-colonialisme et sous-impérialisme sous-régional, désormais incarné par la tutelle économique et sécuritaire imposée à travers certains accords récents.

1.2 Conséquences de cette extraversion pour le pays et pour son peuple

L'extraversion structurelle de l'économie congolaise a engendré un ensemble de déséquilibres profonds qui continuent de fragiliser le tissu social et productif du pays :

- ✓ **Une disparité croissante entre les revenus et les salaires**, accentuant la fracture sociale et creusant le fossé entre une minorité privilégiée et la grande majorité de la population laborieuse ;
- ✓ **Un marché intérieur étroit et désorganisé**, incapable de soutenir une industrialisation durable et de favoriser la consommation nationale ;
- ✓ **Un exode rural massif**, conséquence de l'abandon du secteur agricole, entraînant la paupérisation urbaine, le chômage endémique et la malnutrition chronique ;
- ✓ **Une croissance artificielle**, concentrée dans les secteurs extractifs non prioritaires, sans effet d'entraînement sur les secteurs productifs et pro-pauvres ;
- ✓ **Une dépendance financière, technologique et politique persistante**, qui place la RDC sous tutelle permanente des bailleurs et investisseurs étrangers.

Les récents accords internationaux notamment ceux de Washington et de Doha n'ont pas contribué à inverser cette tendance. Bien au contraire, ils ont institutionnalisé la cogestion étrangère des ressources stratégiques, marginalisé les institutions nationales, affaibli la souveraineté économique et limité la capacité du pays à décider librement de son avenir.

Ces dynamiques traduisent un retour masqué au modèle néo-colonial, où les instruments de coopération se transforment en leviers d'ingérence, et où la promesse d'aide devient un outil de domination.

1.3 Nécessité d'une construction économique endogène, autocentrée et autodéterminée

Le développement véritable du Congo ne peut naître d'une dépendance perpétuelle envers l'extérieur. Il doit s'enraciner dans une vision nationale, fondée sur la maîtrise de nos ressources, la valorisation de nos capacités internes et la confiance en notre propre potentiel collectif.

Un modèle **endogène, autocentré et autodéterminé** implique :

- ✓ **La mobilisation des énergies nationales** autour d'un projet cohérent de souveraineté économique, orienté vers la satisfaction des besoins du peuple congolais avant ceux des marchés extérieurs ;
- ✓ **La modernisation sans aliénation**, en intégrant le progrès technologique mondial tout en développant un savoir-faire local autonome, adapté à nos réalités ;
- ✓ **La centralité de l'homme congolais** dans toutes les politiques publiques, en faisant de lui le moteur, le bénéficiaire et le garant du développement ;
- ✓ **La valorisation des innovations locales**, qu'elles soient sociales, culturelles, techniques ou institutionnelles, afin de construire un modèle de progrès enraciné dans nos valeurs et nos réalités.

Cette orientation stratégique repose sur un principe simple mais fondamental : **le développement du Congo doit venir du Congo**, être porté par ses citoyens et guidé par une volonté nationale de rupture avec la dépendance historique.

1.4 Priorité à la coopération Sud-Sud

À la lumière des déséquilibres politiques et économiques révélés par les échecs successifs des accords de Washington et de Doha, la République Démocratique du Congo est appelée à repenser en profondeur son positionnement diplomatique et sa stratégie de coopération internationale.

Il ne s'agit plus de subir la mondialisation, mais d'y participer en acteur souverain et solidaire, en inscrivant la coopération économique dans une logique de réciprocité, d'équité et d'émancipation mutuelle.

Ainsi, la RDC doit désormais orienter sa diplomatie économique :

- ✓ **Vers une coopération Sud-Sud véritable**, fondée sur la réciprocité, la solidarité, la complémentarité et la transparence ;
- ✓ **En réduisant progressivement la dépendance structurelle** vis-à-vis des capitaux, des technologies et des agendas politiques extérieurs ;
- ✓ **En renforçant l'autonomie collective et la mutualisation des efforts** avec les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, notamment à travers des partenariats productifs, technologiques et éducatifs ;
- ✓ **En assurant un contrôle national rigoureux** sur l'exploitation et la commercialisation des ressources naturelles stratégiques ;
- ✓ **En limitant les exportations** au strict niveau requis pour soutenir les importations nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement endogène.

Ce choix stratégique s'inscrit dans une volonté claire : rompre avec la dépendance verticale vis-à-vis des puissances néo-coloniales pour construire une intégration horizontale entre nations du Sud, fondée sur la souveraineté, la justice économique et la dignité partagée.

2. LA COOPÉRATION GLOBALE AU DÉVELOPPEMENT : PRINCIPES ET PRATIQUES RECOMMANDÉS

2.1 Les principes à retenir pour une coopération équitable

L'expérience récente des accords imposés par les puissances occidentales, notamment ceux de Washington et de Doha, démontre avec éclat qu'aucune coopération ne peut être bénéfique à la République Démocratique du Congo sans le respect de sa souveraineté politique, économique et institutionnelle. Ces accords, présentés comme des instruments de paix et de développement, ont plutôt accentué la dépendance structurelle, affaibli les institutions nationales et mis en péril l'autodétermination du peuple congolais.

Face à cet échec, la RDC doit désormais inscrire toute relation internationale dans une vision souveraine, équitable et centrée sur l'intérêt national. À ce titre :

- ✓ **La coopération internationale doit devenir un levier de renforcement démocratique**, favorisant le débat public, la transparence, la participation citoyenne et la décentralisation effective des processus de développement ;
- ✓ **Les programmes d'assistance technique** doivent être réorientés vers la **construction des capacités locales** (analyse, planification, exécution, évaluation) plutôt que de reproduire des modèles de dépendance et de tutelle extérieure ;

- ✓ **Les flux financiers internationaux doivent être rééquilibrés** : les richesses congolaises doivent servir en priorité à financer le développement national, et non à alimenter les profits ou la dette envers des institutions étrangères ;
- ✓ **La dette extérieure illégitime** souvent héritée de régimes ou d'accords contraires à l'intérêt du peuple doit être **effacée intégralement**, afin de libérer des marges budgétaires pour le financement du développement participatif et des secteurs sociaux prioritaires ;
- ✓ **Les politiques d'aide au développement** doivent replacer **l'être humain, la dignité nationale et la souveraineté** au centre de leur logique, en rompant avec la charité conditionnelle et les agendas imposés.

La RDC doit ainsi affirmer une nouvelle doctrine de la coopération internationale : celle du partenariat entre égaux, fondée sur la responsabilité mutuelle, la transparence et la défense des intérêts fondamentaux du peuple congolais.

2.2 Les ONG internationales : pour une coopération transparente et équilibrée

L'observation du fonctionnement de plusieurs ONG étrangères en République Démocratique du Congo met en évidence une dérive préoccupante : celle d'un activisme à double visage, où la solidarité affichée dissimule parfois des pratiques d'ingérence, de manipulation et de contrôle politique. Cette dérive néo-coloniale impose un recentrage urgent du cadre de coopération entre la RDC et les acteurs non étatiques internationaux.

Dès lors :

- ✓ **Seules les organisations véritablement respectueuses de la souveraineté nationale**, transparentes dans leur financement et dans leurs objectifs, doivent être reconnues comme partenaires légitimes de la RDC ; les autres doivent être rejetées sur la base des procédures légales ;
- ✓ **Les ONG internationales doivent appuyer les initiatives locales, non les supplanter**, en privilégiant le renforcement des capacités congolaises plutôt que la substitution ou la domination institutionnelle ;
- ✓ **Leur financement et leurs actions** doivent être strictement alignés sur les **priorités nationales de développement**, et non sur des agendas géopolitiques extérieurs ;
- ✓ **Le Gouvernement congolais** doit créer une Agence nationale d'appui à la société civile, dotée d'un fonds public destiné à soutenir les organisations locales, afin de réduire leur dépendance aux financements étrangers et préserver leur indépendance d'action ;
- ✓ Une **Commission mixte Gouvernement : Société civile** devra concevoir et superviser la mise en place de ce fonds, en garantissant la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance.

Par ailleurs, il est impératif que les ONG étrangères cessent toute forme d'activités contraires à la souveraineté nationale, notamment celles susceptibles de servir de relais d'influence, de renseignement ou d'instrumentalisation politique au profit d'intérêts extérieurs.

2.3 Refonte de la coopération matérielle, financière et humaine

Les récents échecs diplomatiques de Washington et de Doha ont mis en lumière les limites d'une coopération internationale fondée sur la dépendance, l'asymétrie et la compromission de la souveraineté nationale. La République Démocratique du Congo ne peut plus accepter de partenariats déséquilibrés, construits sur des logiques d'assistanat ou de domination politique et économique.

La nouvelle politique de coopération internationale de la RDC doit désormais reposer sur une vision claire, cohérente et souveraine, articulée autour des principes suivants :

1. Nouvelle doctrine de partenariat

Les accords de coopération doivent être conclus exclusivement avec des États et institutions dont la vision économique, politique et diplomatique respecte la souveraineté nationale, la transparence, et les objectifs de développement durable définis par la RDC elle-même.

2. Refus des accords inégaux et imposés

La RDC doit écarter toute forme d'accord préférentiel, de contrat léonin ou de partenariat imposé qui subordonne ses intérêts nationaux à des agendas extérieurs, qu'ils soient politiques, financiers ou militaires.

3. Maîtrise nationale des engagements

Tout projet étranger doit garantir à la RDC la pleine maîtrise des charges récurrentes, de la main-d'œuvre locale et des salaires, payés en monnaie nationale, afin d'assurer la durabilité des initiatives après la fin du financement extérieur.

4. Priorité aux secteurs productifs et stratégiques

La coopération internationale doit être un levier au service de la production nationale et de la création de valeur locale, en se concentrant sur les secteurs essentiels suivants :

- 🌾 **Agriculture et autosuffisance alimentaire**, pour réduire la dépendance alimentaire extérieure et garantir la sécurité nutritionnelle du peuple ;
- 🏭 **Industrialisation locale**, notamment la transformation des produits miniers, agricoles et forestiers sur le territoire national ;

- ✚ **Formation technique et développement des métiers intermédiaires**, pour doter la jeunesse des compétences pratiques nécessaires à la reconstruction économique du pays ;
- ✚ **Développement rural et infrastructures de proximité**, afin de reconnecter les territoires enclavés, renforcer la cohésion nationale et dynamiser les économies locales ;
- ✚ **Transformation locale des ressources naturelles**, garantissant à la RDC le contrôle de sa chaîne de valeur et la rétention d'une part équitable des bénéfices ;
- ✚ **Information citoyenne et souveraineté numérique**, pour assurer la transparence, la redevabilité publique et la protection des données nationales.

Cette refonte stratégique vise à rompre définitivement avec la logique de dépendance qui a caractérisé la coopération internationale depuis l'indépendance.

Elle ambitionne d'établir un nouveau cadre partenarial, fondé sur la mutualité, la dignité et la responsabilité partagée, où la RDC ne sera plus un terrain d'expérimentation, mais un acteur souverain du développement mondial.

CONCLUSION

L'échec des négociations de Washington et de Doha n'est pas un simple revers diplomatique : il constitue une leçon historique, un révélateur brutal des illusions de la coopération néo-coloniale et des limites d'un modèle de développement dicté de l'extérieur. Ces rencontres, censées ramener la paix et favoriser le développement, ont au contraire mis à nu la fragilité structurelle de la République Démocratique du Congo face aux rapports de domination, de dépendance et d'ingérence qui continuent de peser sur elle depuis plus d'un siècle.

Le constat est sans appel : le Congo ne peut plus continuer à exécuter les politiques économiques et diplomatiques pensées ailleurs, pour d'autres intérêts que les siens. Le pays doit rompre, une fois pour toutes, avec cette logique de soumission programmée, où les promesses d'aide masquent des mécanismes de contrôle politique, d'exploitation économique et de déstabilisation permanente.

Il est temps de replacer la RDC au centre de son propre destin, en bâtissant une diplomatie souveraine, lucide et offensive, fondée sur la défense de l'intérêt national et la promotion d'un partenariat international véritablement équilibré. Cette révolution doit être à la fois intellectuelle, économique et institutionnelle :

- ✓ **Intellectuelle**, parce qu'il faut libérer les esprits des schémas de dépendance et des dogmes imposés par les institutions financières et les bailleurs étrangers ;
- ✓ **Économique**, parce qu'il faut reconquérir le contrôle de nos ressources, maîtriser nos chaînes de valeur et transformer localement nos richesses ;
- ✓ **Institutionnelle**, enfin, parce qu'il faut doter l'État congolais d'instruments puissants et autonomes capables de planifier, exécuter et défendre une vision endogène du développement.

Le Congo ne saurait être réduit à une simple plateforme d'expérimentation des politiques étrangères ni à un terrain d'exploitation sous-impériale régionale. Il doit redevenir ce qu'il aurait toujours dû être : un État-pilier de la dignité africaine, un centre d'impulsion pour un nouvel ordre mondial fondé sur la justice économique et la souveraineté partagée.

La véritable coopération internationale n'est pas celle qui subordonne, mais celle qui élève et libère. Elle n'est pas celle qui impose des conditionnalités, mais celle qui reconnaît l'égalité souveraine des peuples. Elle n'est pas celle qui achète la paix, mais celle qui bâtit la justice.

Dès lors, la RDC doit s'engager dans une refondation stratégique de ses relations internationales autour de quelques principes cardinaux :

- La souveraineté politique et économique non négociable ;
- La transformation locale de ses ressources naturelles comme levier du développement ;
- La solidarité Sud-Sud et panafricaine comme pilier d'un nouvel équilibre mondial ;
- La valorisation du savoir, de la créativité et de la dignité humaine comme fondement du progrès.

C'est à ce prix seulement que la République Démocratique du Congo pourra sortir du cycle infernal de dépendance, restaurer la fierté nationale et devenir **une puissance africaine indépendante, juste et respectée.**

Le Congo d'aujourd'hui ne doit plus quémander une place dans le monde : **il doit l'imposer par sa vision, sa volonté et sa souveraineté retrouvée.**

Pour la Cellule d'Etudes et communication de l'ODEP,



Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux et théoriques

- ✓ Amin, Samir. *Le développement inégal : Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit, 1973.
- ✓ Chomsky, Noam. *Hegemony or Survival: America's Quest for Global Dominance*. New York : Metropolitan Books, 2003.
- ✓ Fanon, Frantz. *Les damnés de la terre*. Paris : La Découverte, 2002 (1^{re} éd. 1961).
- ✓ Nkrumah, Kwame. *Le néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*. Paris : Présence Africaine, 1967.
- ✓ Rodney, Walter. *How Europe Underdeveloped Africa*. London : Bogle-L'Ouverture Publications, 1972.
- ✓ Senghor, Léopold Sédar. *Liberté I : Négritude et humanisme*. Paris : Seuil, 1964.
- ✓ Stiglitz, Joseph E. *La grande désillusion*. Paris : Fayard, 2002.

II. Ouvrages et articles sur l'Afrique et la coopération internationale

- ✓ Colette Braeckman, Lumumba un crime d'Etat, Editions Aden, 2009.
- ✓ De Saint Moulin, Léon. *Le Congo : de la colonisation belge à l'indépendance*. Bruxelles : Éditions du CEP, 2010.
- ✓ Erik Kennes, et Munkana N'Ge. Essai bibliographique sur Laurent Désiré KABILA. L'Harmattan Paris, 2003.
- ✓ FDD, Programme alternatif de développement économique et social, Bruxelles, Juin, 1991
- ✓ Jean VAN LIERDE, La pensée politique de patrice Lumumba, Présence africaine Paris, 1963 ;
- ✓ Kabunda Badi, Mbuyi. *Mondialisation et développement en Afrique : entre marginalisation et renaissance*. Paris : L'Harmattan, 2010.
- ✓ Léon Michel K. ILUNGA, Laurent Désiré Kabila et la conférence nationale sur la reconstruction, Editions Hiatus(Belgique), 2001.
- ✓ M'Bokolo, Elikia. *Afrique noire : Histoire et civilisations (XIX^e – XX^e siècles)*. Paris : Hatier, 1998.
- ✓ Mazrui, Ali A. *The Africans: A Triple Heritage*. Boston : Little, Brown & Co, 1986.
- ✓ MUTEBA TSHITENGE, Congo-Zaïre, Démocratie Néo-coloniale ou deuxième Indépendance, Edition l'Harmattan Paris, 1992.
- ✓ MUTEBA TSHITENGE, Un avenir pour la République Démocratique du Congo, Edition Médiaspaul, Kinshasa, 2024.
- ✓ MUTEBA TSHITENGE, Zaïre combat pour la deuxième indépendance, Edition l'Harmattan paris, 1985.
- ✓ Ndaywel è Nziem, Isidore. *Histoire générale du Congo : De l'héritage ancien à la République Démocratique*. Paris : De Boeck, 1998.

- ✓ Ngoma-Binda P., J. Otemikongo Mandefu Yahisule, et Leslie Moswa Mombo. *Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation des premiers pas dans la IIIème République*. Open Society Initiative for Southern Africa, 2010.
- ✓ Niane, Djibril Tamsir (dir.). *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VIII : *L'Afrique depuis 1935*. Paris : UNESCO, 1999.
- ✓ Samir Amin, Alexandre faire, et Daniel Malkin. *L'avenir Industriel de l'Afrique*. L'Harmattan et A.C.C.C.T(Paris), 1980.
- ✓ Tshibambe, Kabeya. *La souveraineté économique du Congo face aux défis de la mondialisation*. Kinshasa : Presses Universitaires du Congo, 2019 ;

III. Documents institutionnels et rapports

- ✓ Banque Mondiale. *Rapport sur le développement en Afrique 2024 : Inclusion, gouvernance et résilience*. Washington D.C. : World Bank, 2024.
- ✓ Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). *État de la gouvernance économique en Afrique : indépendance et réformes structurelles*. Addis-Abeba : CEA, 2023.
- ✓ FMI. *Rapport sur les perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*. Washington D.C. : FMI, 2024.
- ✓ Ministère du Plan (RDC). *Document de stratégie nationale pour le développement 2023–2040*. Kinshasa : Gouvernement de la RDC, 2023.
- ✓ ONUDI. *Industrialisation et souveraineté économique en Afrique centrale*. Vienne : ONUDI, 2022.
- ✓ Union Africaine. *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*. Addis-Abeba : UA, 2015.

IV. Articles et sources complémentaires

- ✓ Englebert, Pierre. « Democratic Republic of Congo: Growth for All or for the Few? ». *African Affairs*, vol. 120, no. 479, 2021.
- ✓ Lumumba, Patrice Emery. *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?* Discours et écrits politiques, 1960.
- ✓ Nzongola-Ntalaja, Georges. « The Congo from Leopold to Kabila: A People's History ». *Zed Books*, 2002.
- ✓ Tandon, Yash. *Trade is War: The West's War Against the World*. Cape Town : Pambazuka Press, 2015.